

4. De la science à l'action

Décision : RC-9/13 : De la science à l'action

Contexte :

Dans la décision RC-9/13, la Conférence des Parties a, entre autres, pris note de la feuille de route visant à faire en sorte que les Parties et d'autres parties intéressées participent plus activement à un dialogue éclairé en vue de donner davantage de poids aux mesures fondées sur la science dans l'application des conventions¹ et engagé les Parties et les autres parties prenantes à prendre des mesures de nature à promouvoir la mise en œuvre de la feuille de route.

Suite donnée :

Demande d'informations	Répondants	Méthode de communication des informations	Date limite de communication des informations
Les Parties et observateurs sont invités à présenter au Secrétariat des informations sur les mesures prises pour promouvoir la mise en œuvre de la feuille de route.	Parties Observateurs	Veillez communiquer les informations au Secrétariat par l'intermédiaire du point de contact indiqué ci-dessous.	30 novembre 2020

Point de contact :

M^{me} Kei Ohno Woodall (E-mail : kei.ohno-woodall@brsmeas.org, Tél. : +41 22 917 82 01, Fax : +41 22 917 80 98).

¹ UNEP/CHW.14/INF/40–UNEP/FAO/RC/COP.9/INF/35–UNEP/POPS/COP.9/INF/44.